

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Création du musée du Grand Siècle dans l'ancienne caserne Sully à Saint-Cloud

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Nom, prénom et qualité de la personne

Ibrahim GHALAYINI

habilitée à représenter la personne morale

Directeur de projets

RCS / SIRET

2 2 9 2 0 0 5 0 6 0 0 1 5 7

Forme juridique

collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
44.d	Équipement culturel (musée)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de réhabilitation et d'aménagement du site de la caserne Sully comprend la restauration et la réhabilitation lourde du bâtiment Charles X (B1) et du bâtiment des Officiers (B3), identifiés sur le plan joint, ainsi que la démolition des autres bâtiments présents sur le site.

Des travaux de curage, désamiantage et dépollution seront également menés au préalable lorsque cela n'a pas été réalisé au préalable.

La construction d'un bâtiment neuf sera également réalisée, ainsi que l'aménagement global de la parcelle comprenant la restauration du petit jardin carré existant et la création d'un jardin exceptionnel.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est la création d'un équipement culturel composé de 3 principales fonctions :

- Le musée du Grand Siècle, qui accueillera des centaines de dessins et peintures du XVIIème siècle français, et qui constituera l'élément principal et médiatique du site. Des espaces de médiation y seront proposés : auditorium (200 places), ateliers pédagogiques.
- Le Cabinet des collectionneurs, permettra de présenter une partie de la collection de M. Rosenberg dans un contexte plus personnel et intime, proche de la démarche des collectionneurs,
- Le centre de recherche, composée d'ouvrages et de catalogues français et étrangers, d'une suite d'espaces de travail et d'études, dont le cabinet des dessins, un lieu de conservation, une salle de consultation, et d'une riche bibliothèque sur l'art français du XVIIème siècle.

Des espaces commerciaux seront également proposés sur le site : Librairie/boutique, restaurant, cafétéria, espaces privatisables, ainsi que la création d'un parking souterrain.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus en phase réalisation sont :

- Réalisation de fouilles archéologiques.
- Travaux de curage, désamiantage et déplombage,
- Travaux de démolition,
- Travaux de réhabilitation lourde,
- Travaux de construction neuve,
- Travaux d'aménagements paysagers.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le musée du Grand Siècle accueillera un public élargi de 11h à 18h, du mardi au dimanche. Il accueillera également des chercheurs dans le centre de recherche du lundi au vendredi. Enfin, le restaurant sera ouvert également en soirée, sans que le public ne puisse avoir accès au musée.

Le musée accueillera entre 100 000 et 150 000 visiteurs par an soit un pic à 500 visiteurs par jour.

Les circulations automobiles seront réduites autant que possible. Les véhicules ne circuleront qu'en fond de parcelle entre le musée et le mur de l'A13.

Le souhait du département est de créer un bâtiment performant en termes énergétique et environnemental. Le département a mis en place un marché public global de performance pour assurer cet objectif pendant la conception et la construction mais surtout de s'en assurer en phase d'exploitation avec un engagement fort du titulaire.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fera l'objet d'un permis de construire.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher	12 413 m ²
dont réhabilitation	7383 m ²
Surface utile	8 676 m ²
Hauteur maximale (actuelle)	R+3
Sous-sol	R-1
Places de parking	50

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Adresse : 10 place Georges Clémenceau, Saint-Cloud

Coordonnées géographiques¹

Long. 02° 13' 13 "E Lat. 48° 50' 21"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monuments historiques : - Bâtiment et sols du domaine National de Saint-Cloud (classé MH, arrêté du 09 novembre 1994), limitrophe ; - Divers bâtiments classés MH ou sur inventaire MH à moins de 800m.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du risque mouvements de terrain (PPRMT) approuvé le 02 juin 2006. Plan de prévention du risque inondation de la Seine dans le département des hauts-de-Seine (PPRI) approuvé le 09 janvier 2004.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Albien 03001
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est limitrophe au site classé du domaine national de Saint-Cloud

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI et PPRMT
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par sa nature, le projet engendrera des déplacements (public essentiellement piétons, livraison).
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le site est situé en proximité immédiate de l'autoroute A13.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Démarche entreprise pour limiter la pollution lumineuse : le restaurant fonctionnant de nuit sera équipé de dispositifs lumineux, ainsi que le cheminement pour y accéder. Le label EVE est visé, ainsi une attention particulière sera portée sur le traitement de ces éclairages extérieurs (température de couleur chaude, lumière dirigée vers le bas)</p> <p>Le musée et le centre de recherche n'émettront pas de lumière en dehors des plages d'ouverture, plutôt diurnes (9h-18h).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Des équipements de ventilation et de climatisation sont prévus. Le centre de recherche ou le musée ne produiront pas de rejets de solvants ou autres produits nocifs.</p> <p>La ventilation du parking prévoira des filtres pour le rejet.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux usées seront reliées au réseau de la ville.</p> <p>Les eaux de pluie seront gérées par infiltration et par rejet dans le réseau d'assainissement.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se trouvant dans plusieurs périmètres de protection autour de monuments historiques, l'ABF est d'ores et déjà associé aux études. Le projet sera soumis à son avis lors du dépôt de PC. La DRAC est également associée aux fouilles archéologiques nécessaires sur le site. Le projet prévoit la conservation des éléments structurants du bâtiment Charles X ainsi que du bâtiment des officiers.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Par sa nature, le projet n'engendre pas de modification sur les activités humaines. Toutefois, il inclut, de fait la mise en valeur de la caserne Sully, l'amélioration de l'accessibilité du site et l'augmentation de la végétalisation des sols par la démolition de certains bâtiments.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de création du musée du Grand Siècle dans l'ancienne caserne Sully est compatible avec le PLU de la Ville de Saint-Cloud qui a lui-même fait l'objet d'une évaluation environnementale.

Au regard des différents éléments cités préalablement, il ne nous paraît pas nécessaire d'effectuer une étude d'impact du projet de valorisation de la caserne Sully à Saint-Cloud.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Synthèse programmatique

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Nanterre

le, 02/08/2022

Signature

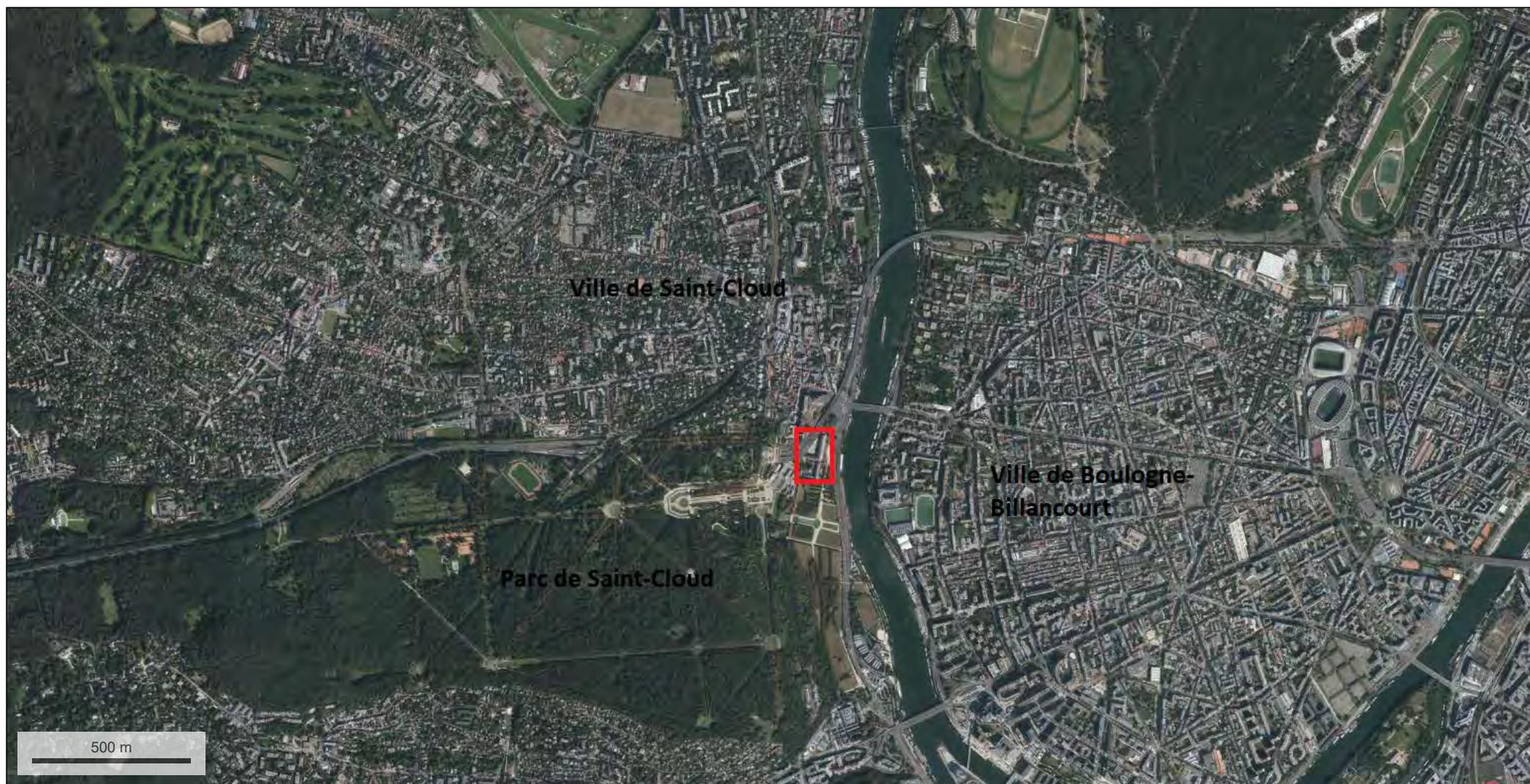
Ibrahim

GHALAYINI

Signature numérique de
Ibrahim GHALAYINI

Date : 2022.08.02
14:57:37 +02'00'

Annexe 2 - Plan de situation au 1/25000



Annexe 3 - Photos

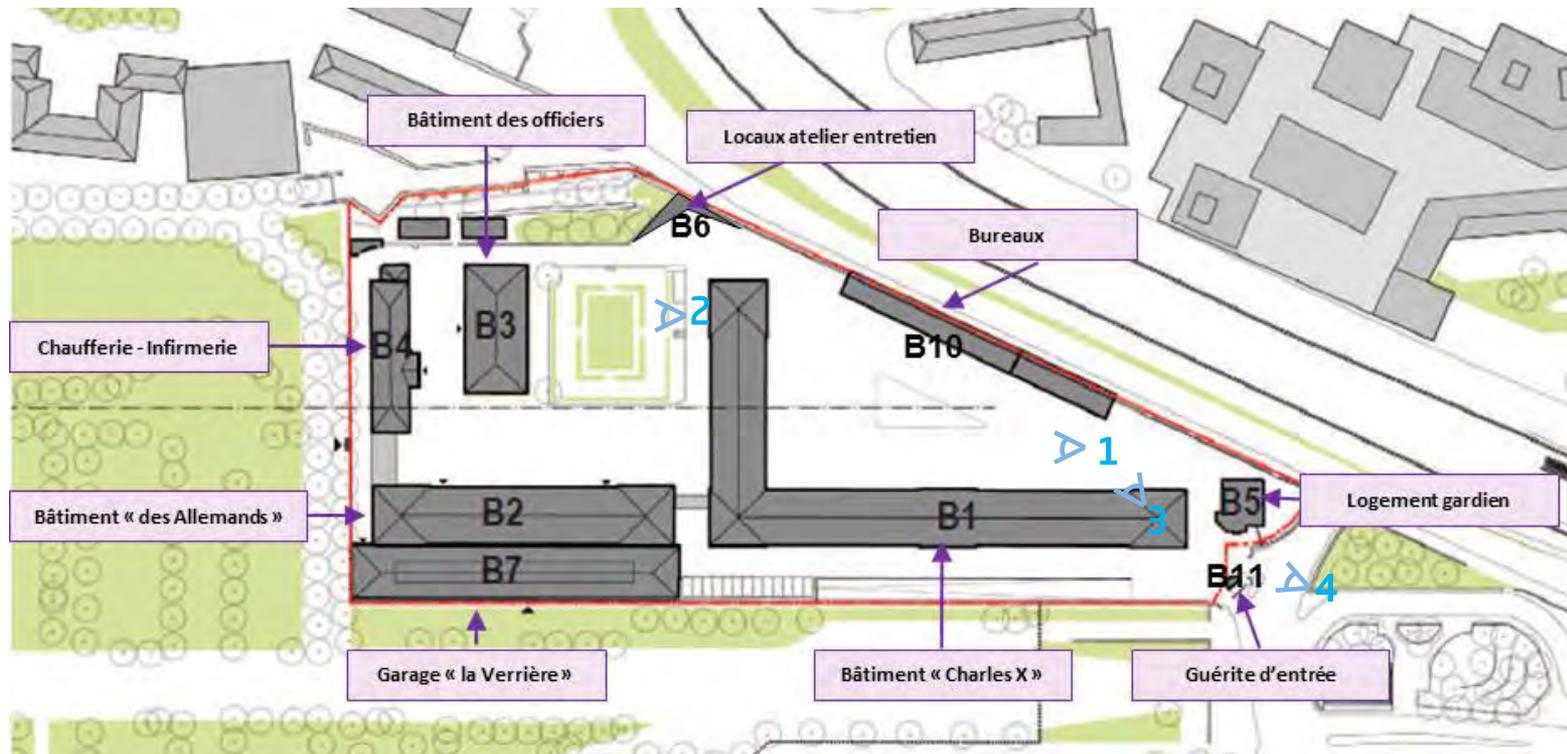


2019)

Vue aérienne (photo prise septembre



Vues du site (photos prises en septembre 2019)



Plan du site actuel et positionnement des vues du site

Annexe 4 - Plan Masse au 1/1000ème



Annexe 5 - Plan des abords du projet



Annexe 7

Marché Public Global de Performances

Synthèse Programmatique

Réhabilitation & aménagement du site de la
Caserne Sully à Saint-Cloud en vue de la
création du Musée du Grand Siècle

Novembre 2019

1. PRESENTATION DE L'OPERATION

1.1. Préambule



Vue aérienne de la Caserne Sully ©CD92/Olivier Ravoire

L'ancienne caserne Sully occupe une parcelle de forme triangulaire, comprise entre le parc de Saint-Cloud à l'est et au sud et l'avenue de la Grille d'honneur à l'ouest, que double depuis 1935 la bretelle de l'autoroute de l'ouest sortant du tunnel de Saint-Cloud.

La caserne Sully comprend plusieurs bâtiments :

- Le bâtiment principal B1, dit Charles X, en forme de L, construit à partir de 1825 en respectant les alignements et les axes de composition historique des jardins.
- Le bâtiment B2 dit « des allemands », construit dans les années 1937-1941 dans le prolongement de la façade du bâtiment Charles X et relié à ce dernier par une passerelle située au 1er étage,
- Le bâtiment B3 sur quatre étages, dit « des officiers », qui date de l'empire Napoléon III,
- Le bâtiment B4, à usage initial d'infirmerie et de chaufferie,
- Le bâtiment B7, partiellement enterré à usage de parking et de stockage,
- De petits bâtiments de réserve très réduits rattachés au mur de soutènement de l'autoroute A13.

Le bâtiment Charles X fut conçu sous Charles X par Eugène Dubreuil, architecte des bâtiments du roi afin de loger les gardes du corps du roi. Il est un des rares bâtiments à avoir échappé à l'incendie du Palais de Saint-Cloud en 1870.

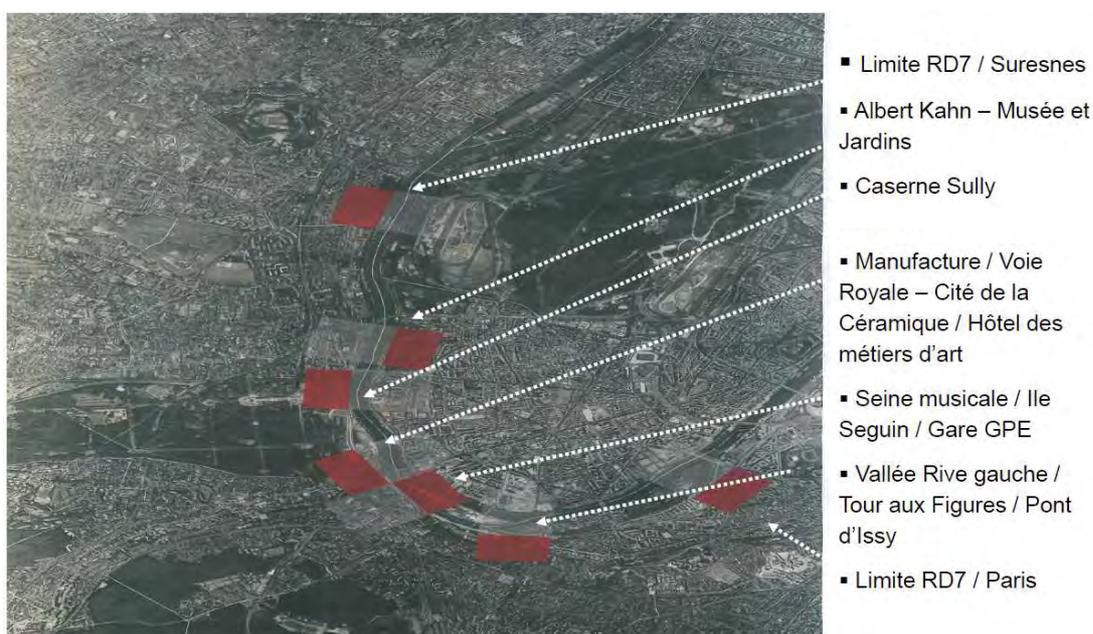
Le site est resté caserne militaire jusqu'au départ des services de la Direction Générale de l'Armement en 2008. Il est resté inoccupé depuis.

Le site est devenu propriété du Département en 2016.

Suite au projet de donation de dessins et tableaux de l'académicien et ancien Directeur du Musée du Louvre Pierre Rosenberg, le Département des Hauts-de-Seine a annoncé le 8 juin 2019 la création d'un équipement culturel d'envergure appelé « Musée du Grand Siècle » sur le site de la caserne Sully.

1.2. Contexte & positionnement

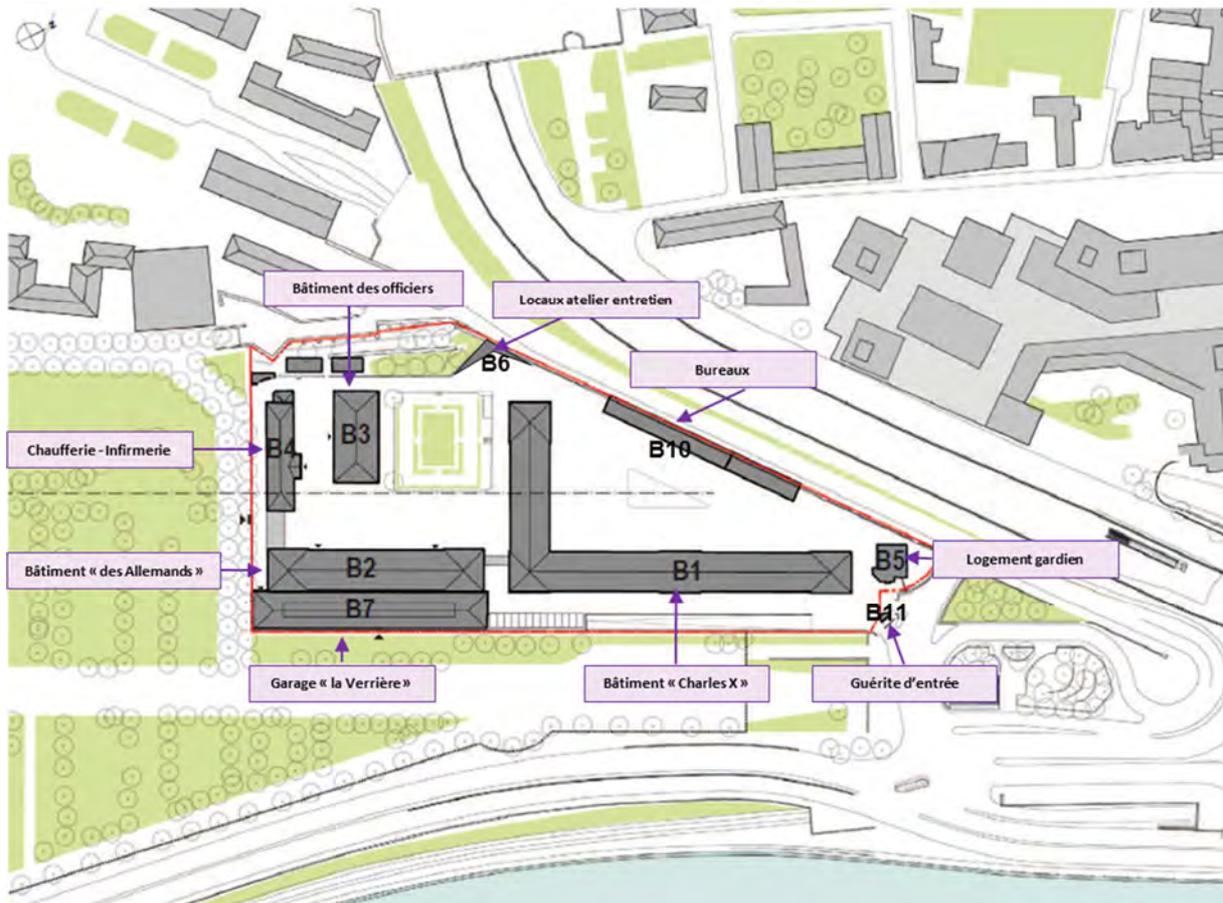
Le Département a pour ambition de mettre en valeur et de révéler le potentiel de la boucle de Seine, d'Issy les Moulineaux à Nanterre au travers de la création d'une offre de culture globale, accessible au plus grand nombre.



Plusieurs projets de la Vallée de la Culture sont livrés (Seine Musicale) ou en chantier (Musée Albert Kahn).

L'installation du Musée du Grand Siècle sera l'occasion de créer un nouvel équipement culturel majeur le long de la Seine.

1.3. Description des travaux principaux



Le site est composé de plusieurs bâtiments dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

- B1 – Bâtiment dit « Charles X » - Rdc+ES+4 / 12.175 m² SP
- B2 – Bâtiment dit « des Allemands » - R+2 / 2.980 m² SP
- B3 – Bâtiment dit « des officiers » - R+3 / 1.500 m² SP
- B4 – Ancienne chaufferie-infirmerie – R+1 / 670 m² SP
- B5 – Logement gardien – R+1 / 110 m² SP
- B6 – Anciens locaux ateliers entretien – 100 m² SP
- B7 – Garage – SS + ES / 1.350 m² SP
- B10 – Anciens bureaux informatiques – R+1 / 675 m² SP
- B11 - Guérite d'entrée – 6 m² SP

Le présent marché global de performance comprend :

- La restauration et la réhabilitation lourde du bâtiment Charles X (B1) et du bâtiment des Officiers (B3);
- La démolition des bâtiments suivants :
 - La guérite d'entrée (B11),
 - La chaufferie – infirmerie (B4),
 - Le logement gardien (B5),
 - Les locaux ateliers entretien (B6),
 - Les anciens bureaux informatiques (B10),
 - Le bâtiment dit « des Allemands » (B2),

- Le garage (B7) pourra être démolé en fonction des propositions des candidats.
- Les travaux de curage, désamiantage et dépollution des bâtiments B2, B3, B4 et B7. Les bâtiments B1, B5, B6, B10 et B11 seront curés et désamiantés dans le cadre de travaux préalables menés par le Département à partir de l'automne 2019 ;
- La construction d'un ou plusieurs bâtiments neufs sera réalisée sur le site ;
- L'aménagement paysager global de la parcelle, comprenant la restauration du petit jardin carré existant et, sur l'ensemble de la parcelle, la création d'un jardin suffisamment exceptionnel pour être un but de visite à lui seul.

1.4. Programme de l'opération

► Principales entités fonctionnelles

Le futur musée accueillera principalement la collection de M. Rosenberg, suite à sa donation au département. Elle comprend quelques milliers de dessins et plusieurs centaines de tableaux du XVII^{ème} siècle.

Cet équipement culturel sera composé de trois principales entités fonctionnelles :

- Le Musée du Grand Siècle,
- Le Cabinet des collectionneurs
- Le centre de recherche « Nicolas Poussin »

Le musée du Grand Siècle

L'idée majeure est de développer et d'enrichir le point fort de la collection Rosenberg, qui offre un ensemble complet sur le XVII^e siècle français, pour créer un musée consacré au Grand Siècle, qui constituera l'élément principal et médiatique du site.

Ce musée étant dédié à une période historique où de nombreuses formes d'art ont pris de nouvelles dimensions, la muséographie mettra au cœur de ses préoccupations les publics. Lieu de découverte et de questionnement, elle invite ses visiteurs à comprendre le XVII^e, pour ensuite pouvoir construire un regard en résonance avec sa propre contemporanéité.

Le Cabinet des collectionneurs

Le cabinet des collectionneurs permettra de donner une approche plus personnelle et intime d'une partie de la collection de M. Rosenberg, et mettra en avant son originalité. Cet espace muséal particulier sera dédié à sa présentation dans un esprit proche de la démarche des collectionneurs.

Ces espaces permettront d'accueillir des collections privées temporairement.

Cette partie sera appelée à accueillir d'autres donations.

Le Centre de recherche « Nicolas Poussin »

Un centre de recherches d'une grande valeur scientifique sera créé autour des dessins et de la bibliothèque de P. Rosenberg, composée d'ouvrages et de catalogues français et étrangers représentant 640 ml. Il contribuera au rayonnement du musée, dans un dialogue constant, tout en portant la renommée de l'établissement loin des frontières du lieu.

Articulé avec la recherche universitaire (Nanterre), ce centre sera baptisé « Nicolas Poussin » en hommage au maître de l'Ecole française. Cet élément sera plus important qu'un simple « cabinet des arts graphiques », puisqu'il comprendra une suite d'espaces de travail et d'études composée du cabinet

des dessins (3.400 feuilles environ), comprenant un lieu de conservation et une salle de consultation ainsi qu'une riche bibliothèque sur l'art français du XVII^e siècle.

► **Composition des espaces**

A ce jour, il est envisagé cinq typologies d'espaces fonctionnels sur le site, dont les surfaces sont données à titre indicatif :

- Espaces muséaux : (4.500 m² SU)
 - Espaces d'accueil du public (billetterie, vestiaires etc.)
 - Salles d'exposition permanente sur le Grand siècle (1.400 m²)
 - Salles d'expositions temporaires (1.000 m²) et salles d'exposition des collections (500 m²)
 - Atelier de restauration visitable (200 m²)
 - Espaces de réserves et stockage (700 m²)
- Espaces de travail : (800 m²)
 - Bureaux
 - Salles de réunion
 - Locaux divers
- Espaces de recherche : (900 m²)
 - Salle de consultation du Cabinet des dessins
 - Salles de la bibliothèque
 - Bureaux et salles de séminaires du centre de recherche.
- Espaces de médiation : (600m²)
 - Auditorium (200 places), avec aménagements scéniques pour des représentations théâtrales,
 - Ateliers pédagogiques (200 m²)
- Espaces commerciaux : (1.700 m²)
 - Librairie/boutique
 - Restaurant gastronomique (50 couverts)
 - Cafétéria
 - Espaces destinés à la location/privatisation pour l'organisation d'évènements.

Des espaces à blanc seront prévus et laissés à libre proposition des candidats pour développer l'attractivité de l'équipement culturel (entre 3.000 à 5.000 m²). Ces espaces seront proposés par les candidats en offre initiale, puis précisés au DDOF au plus tard.

La surface utile globale du projet est comprise entre 12.000 m² et 14.000 m².

Ces fonctions seront réparties entre le bâtiment Charles X, le bâtiment des officiers et les constructions neuves.

Une grande partie des espaces muséaux nécessiteront des hauteurs importantes sous plafond pour accueillir des œuvres de grand format et créer des espaces chaleureux et confortables pour les visiteurs. La réhabilitation du bâtiment Charles X doit permettre la création de niveaux à double hauteur.

Le projet comprend également l'aménagement et le traitement d'un jardin paysager en cohérence avec l'esprit de composition du musée du Grand Siècle, mais sans pastiche.

Plusieurs accès seront prévus, notamment du côté de la Seine, et depuis le domaine national de Saint-Cloud afin de créer une liaison et une continuité avec le parc.

Afin d'accueillir le public visitant l'équipement culturel, le site comportera un parking souterrain d'une capacité de 100 places.

2. ORGANISATION CONTRACTUELLE

2.1. Contrat en MPGP

Le format contractuel retenu pour cette opération est un Marché Public Global de Performances (MPGP), dont les modalités seront détaillées ultérieurement dans le CCAP.

Celui-ci comprend les prestations suivantes :

- Prestations de conception,
- Prestations de réalisation,
- Prestations d'exploitation-maintenance,
- Prestations de sensibilisation.

La durée du contrat est fixée à 12 ans à partir de la signature du Marché.

2.2. Procédure d'attribution

La procédure d'attribution du marché prend la forme d'un dialogue compétitif à 1 tour, avec une offre initiale (niveau ESQ/ESQ+), une phase de dialogue comportant des rendus intermédiaires, puis une offre finale (de niveau APS/APS+).

Les rendus intermédiaires ciblés au cours de la phase de dialogue porteront sur les aspects fonctionnels et architecturaux (la nature des livrables attendus et le cadre de ces échanges intermédiaires seront définis au règlement de consultation du DDOI) afin d'orienter le contenu des offres finales au plus près des attentes du Département.

2.3. Planning général de l'opération

Le planning prévisionnel général est le suivant :

- Notification du marché : Fin 2021
- Livraison prévisionnelle de l'équipement : fin 2024
- Ouverture au public : 2025
- Fin du Marché : 2033 (durée : 12 ans)

2.4. Objectifs de performances

A titre indicatif, la garantie de résultats portera sur :

- La performance énergétique des bâtiments ;
- La qualité de l'air intérieur et de son renouvellement ;
- L'étanchéité à l'air ;
- Les conditions d'ambiance dans les locaux selon leur destination ;
- La qualité de la gestion de l'eau

En complément de la garantie de résultats, il sera attendu des engagements sur les sujets complémentaires listés ci-dessous :

- Confort des usagers ;

- Disponibilité des locaux.

Les objectifs de garantie de performance énergétique seront définis dans le dossier de consultation.

2.5. Périmètre fonctionnel du marché

Conformément au programme prévisionnel présenté ci-dessus, les principales prestations attendues au marché seront les suivantes :

- ▶ Prestations de conception (maîtrise d'œuvre de conception et études d'exécution) : élaboration d'un projet respectant les attentes fonctionnelles et architecturales tout en atteignant les objectifs de performances définis ;
- ▶ Prestations de réalisation des travaux :
 - Travaux de démolition,
 - Travaux de réhabilitation lourde,
 - Travaux de construction neuve,
 - Travaux d'aménagements paysagers,
- ▶ Prestations d'exploitation maintenance :
 - Conduite des prestations d'exploitation et de maintenance des installations :
 - Les équipements de CVC : Chauffage (production, réseaux, émissions), Ventilation et de Climatisation/rafraîchissement,
 - L'installation de production d'ECS,
 - La plomberie du bâtiment,
 - Les équipements de traitement d'eau,
 - Les équipements électriques,
 - Le système de sécurité incendie,
 - L'ensemble du clos et couvert,
 - L'ensemble des lots architecturaux,
 - Les aménagements des espaces extérieurs,
 - Suivi d'un plan de Mesures et Vérification pendant la durée du Marché ;
- ▶ Prestations de sensibilisation auprès des utilisateurs pour une bonne utilisation de l'équipement livré et son appropriation ;
- ▶ Suivi d'un plan de commissionnement.

2.6. Budget de l'opération

Le montant prévisionnel des travaux est estimé en investissement à 80 millions d'euros HT.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



Vue du bâtiment Charles X depuis Boulogne ©CD92/Willy Labre



Vue de la façade principale du bâtiment Charles X ©CD92/Willy Labre



Vue du bâtiment Charles X depuis le quai ©CD92/Julia Brechler



Vue du bâtiment Charles X depuis la place G. Clémenceau ©CD92/Julia Brechler



Vue de la cour arrière du bâtiment Charles X



Vue des bâtiments B2 et B3 et du jardin carré



Vue du bâtiment Charles X et B10 (à droite) ©CD92/Olivier Ravoire



Vue du bâtiment B5 depuis la cour intérieure



Vue du bâtiment B6



Vue depuis le bâtiment Charles X vers le bâtiment B10 et l'A13



Vue intérieure du garage (B7)



Vue des ateliers dans le garage (B7)